

D'après un télégramme de Vienne, publié par la Gazette des Postes, l'Empereur aurait recommandé au ministère d'avoir égard, autant que possible à la résolution de la commission financière relative au budget, en ajoutant que la proposition de M. de Vrinite était digne d'approbation.

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

M. le maréchal ministre de la guerre vient de décider que la durée des congés de semestres délivrés après l'inspection générale de 1864, serait invariablement étendue jusqu'au 31 mars 1865, quelle que soit d'ailleurs la date de la délivrance de ces congés.

Cette décision est exclusivement applicable aux hommes de troupe.

Le préfet du Nord donne avis que les barrières de dégel seront ouvertes, sur les routes impériales et départementales, et sur les chemins de grande communication de l'arrondissement de Lille, à partir de vendredi matin, 20 janvier.

On lit dans la Patrie :

Plusieurs journaux ont annoncé que le gouvernement, se préoccupant des obligations que les compagnies de chemins de fer seraient dans la nécessité d'émettre pour arriver dans les délais convenus à la fin de leurs travaux, aurait l'intention d'ajouter une année à ces délais, afin de dispenser les compagnies d'émettre, dans un temps plus ou moins rapproché, des titres qui pourraient affecter les conditions du crédit public.

Les renseignements que nous avons pris nous permettent d'affirmer qu'il n'y a, jusqu'à présent du moins, rien d'exact dans cette nouvelle.

Il n'est nullement question de modifier les cahiers des charges et les conventions intervenues en 1858 et en 1859 entre l'Etat et les compagnies, précisément pour activer l'achèvement des lignes concédées.

Nous ferons observer, d'ailleurs, que le cas dont il s'agit a été prévu dans les conventions, et que les délais imposés aux compagnies pour l'achèvement de leurs lignes ont été répartis sur un nombre d'années suffisant pour fractionner autant que possible les nouvelles émissions de titres et éviter la perturbation que leur trop grande abondance pourrait apporter sur le marché des valeurs industrielles. (E. Bouchery).

Nous recevons une réclamation, signée par trois de nos concitoyens, relativement aux travaux qui doivent être exécutés dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville.

Des fonds, disent les signataires de la lettre, ont été votés par le conseil municipal de Roubaix pour la restauration et les travaux d'ornementation du grand salon de l'hôtel-de-ville. Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas appris qu'une adjudication ait eu lieu et nous venons de constater, à notre grand regret, que la fourniture des banquettes a été accordée à un tapissier de Lille.

Nous publions, sous toutes réserves, cet extrait de la lettre collective qui nous est adressée. L'esprit de justice qui dirige l'Administration nous donne la certitude qu'il sera fait droit à la réclamation dont nous n'hésitons pas à nous faire l'interprète.

Un nouvel accident a eu lieu hier soir au canal, en face de la rue du Bassin. Le nommé Florimond Dufermont, agent d'assurances, habitant la commune de Leers, était venu à Roubaix pour régler quelques affaires; il repartit à dix heures se diri-

geant vers le quai du canal. Ce matin à sept heures, un ouvrier qui se rendait au travail, aperçut un chapeau sur la rive et fit aussitôt sa déclaration. Des recherches furent faites qui amenèrent la découverte du cadavre.

Nous n'avons pas besoin de répéter que ce nouveau malheur vient encore démontrer la nécessité d'établir des garde-fous sur les rives du canal, dans la partie qui traverse la ville et nous appelons à ce sujet la sollicitude de l'administration municipale. On conçoit qu'il est temps de prendre toutes les mesures que commande la prudence, pour éviter le retour de ces déplorables accidents.

On vient de commencer, dans la rue St. Georges, les travaux préparatoires pour la pose des bornes-fontaines.

La tempête qui a régné la semaine dernière ne s'est pas bornée à renverser des cheminées, à briser des arbres et à faire voltiger dans l'air les tuiles et les ardoises. Elle a enlevé les ailes d'un moulin, situé près la route de Roubaix à Lille, territoire de Mons-en-Barœul et connu sous le nom de Moulin-Delmar.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 15 janvier 1865.

Sommes versées par 130 déposants, dont 15 nouveaux . . . fr. 18,839 — 27 demandes en remboursement. 4,052 50

Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Réquillart-Desaint et Alfred Motte, directeurs.

COURS DE LA BOURSE.

Table with 4 columns: Cours de clôture, le 18, le 19, hausse, baisse. Includes data for % ancien (67.00, 66.85) and 1/2 au compt. (95.50, 95.50).

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 19 janvier.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin au palais des Tuileries sous la présidence de l'Empereur. Contrairement à ce qui a été annoncé, il n'y a pas eu de réunion du conseil privé. On pense que ce sera pour la semaine prochaine. Les membres de l'une et l'autre assemblée recevront alors, assure-t-on, communication de l'exposé de M. Rouher sur le projet de décentralisation administrative.

La commission chargée de l'enquête sur la Banque et les établissements de crédit, a tenu hier sa seconde séance. Des informations sont demandées non-seulement aux Chambres de commerce et aux tribunaux consulaires, mais aux magistrats des cours impériales et des tribunaux de première instance. D'autre part, la commission se renseigne à l'étranger sur les divers systèmes qui régissent les banques d'escompte.

Mgr l'évêque d'Arras publiera incessamment un opuscule relatif à l'encyclopédie du 8 décembre.

Il se confirme que des conférences internationales s'ouvriront le 1er mars à Paris, pour la révision des taxes et règlements télégraphiques. Elles auraient pour base le principe de l'uniformité et de la réduction des tarifs. Tous les Etats de

l'Europe qui acceptent cette base seront appelés à prendre part aux conférences.

A midi ont eu lieu avec pompe en l'église St-Louis d'Antin, les funérailles de l'honorable M. Vicaire directeur-général, au ministère des finances de l'importante administration des Eaux et forêts. Tout le haut personnel du ministère assistait à ce convoi.

A la même heure avaient lieu à St-Roch les funérailles de M. Angeon, ingénieur en chef du chemin de fer du Nord.

Il a encore neigé ce matin à Paris.

Les travaux de maçonnerie au grand opéra sont à peu près suspendus sur tous les points de l'immense édifice à cause de l'hiver, mais les travaux de charpente se continuent aux planchers du grand foyer dans la cage de la salle proprement dite et sur les deux côtés de la vaste scène. Toute la colonnade de la principale façade tournée vers la rue de la Paix, a pu être dressée sur les socles, avant l'hiver.

Le prince Napoléon donnera samedi un grand bal au Palais-Royal.

L'Empereur ira chasser aujourd'hui jeudi dans les tirés de la faisanderie de Fontainebleau.

LES GIRONDINS (1).

Les girondins actuels ont un état-major : les neuf députés de la gauche; un grand-prêtre : M. Havin; un gaudin : le Siècle.

Pourquoi le Siècle attaque-t-il la Papauté? Uniquement par tradition révolutionnaire.

Le Siècle, au fond n'est pas plus athée que républicain. Il est démouleur. Ou l'a personnellement dans M. Prudhomme, agitant un sabre inoffensif et s'écriant : « Je m'en servirai pour défendre la Charte, et pour l'attaquer au besoin ! »

Tout en débâtant contre le clergé, le Siècle serait fâché que les églises fussent fermées. L'autre jour, M. Havin, mariant sa fille en Normandie, alla quêrir en calèche, à huit ou dix lieues, l'évêque du diocèse pour bénir les jeunes époux.

On s'est bien gardé de parler de cela dans la feuille girondine. Il y aurait eu des froissements de sourcils et des roulements d'yeux parmi les Harmodius de cabaret et les Aristogiton de tabagie.

Eh bien! ceux-ci encore se calomnient.

A part quelques-uns, les lecteurs du Siècle, bourgeois ou prolétaires, citadins ou paysans, sont, je ne dis pas dévots, mais croyants.

Aux grandes fêtes, ils vont à la messe. Lorsque défile, par les rues dans les faubourgs, au milieu des seiges dans les campagnes, avec ses parfums d'encens et de fleurs, la procession de la Fête-Dieu, ils se découvrent et, autour du reposoir, s'agenouillent.

Les plus douces joies du foyer, c'est le baptême de l'enfant, c'est la première communion de la jeune fille, c'est le mariage du jeune garçon qui a épargné le tirage.

Aux heures funèbres, la religion apporte ses consolations, comme elle a donné aux heures favorisées, ses espérances.

Au chevet du mourant, le prêtre, devant le cercueil, la croix; sur la fosse comblée, l'eau bénite; près du lit aux rideaux de serge, quoi encore? Le buis du dimanche des Rameaux.

Quel bruit matinal rappelle au travailleur sa tâche de courage, de patience, de fierté? L'angelus!...

Et vous croyez que les choses étant ainsi, et les mœurs, et les penchants, et les habitudes, il vous sera possible de faire, avec la Papauté humiliée, l'église vide?

(1) Extrait du pamphlet : Cassons les vitres! par AMOUREUX BAYET. Un vol. in-8°. Librairie Martin-Beaupré frères, rue Monsieur-le-Prince, 21, Paris.

Vous êtes des insensés!

Vos prédications, si amères et si obstinées qu'elles soient, passent sur les cœurs ainsi que l'eau sur le marbre.

Lorsque vos prétendus esprits forts, qu'il faut attendre aux tintements de l'agonie, prétendent que la religion est bonne pour le peuple, ils disent vrai. Ou serait donc, avec une organisation sociale encore défectueuse, sans le prêtre à l'autel et dans la chaire, sans la source de charité au docteur de l'hospice, sans l'aumônier près du brancard qui amène le soldat blessé, ou serait la consolation des affligés et des pauvres?

Je pars de là pour dire que les excitations du Siècle contre la Papauté n'ont rien changé aux sentiments de la population la boueuse. Il en est de la foi comme des clous : plus on frappe dessus, plus elle tient.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

On lit dans le Moniteur :

Le consul général de France à New-York a transmis des informations qui confirment le récit du capitaine du paquebot le Washington concernant le mousse du navire la Fleur des Bois, de Bordeaux, lequel a été recueilli en mer le 21 octobre dernier, par le capitaine du trois mats anglais le Luzon, après être resté amarré pendant quinze jours à l'épave de son navire qui flottait à fleur d'eau.

Le courage et l'énergie avec lesquels le jeune Bainvel a lutté pour échapper au sort de ses compagnons, qui paraissent avoir tous péri, a excité à New-York de vives sympathies, et une souscription a été ouverte en sa faveur parmi les capitaines et les négociants de ce port, en vue de pourvoir à son instruction.

Le ministre de la marine lui a décerné une médaille d'honneur en argent, et a décidé, en outre, qu'il serait offert au capitaine du Luzon, M. Robinson Georges, pour les soins qu'il a prodigés au jeune naufragé, une jumelle marine portant une inscription commémorative.

La dernière tempête sur les côtes d'Angleterre a été signalée par de nombreux désastres et sinistres. Le bateau de sauvetage de Liverpool s'est retourné au moment où l'on voulait sauver l'équipage de la Lelia. Sur la côte du pays de Galles, un autre bateau de sauvetage a été renversé; un homme a été noyé.

On vient d'inventer à New-York un timbre-poste d'un genre particulier. Il est en baudruche, très résistant et en même temps si fin qu'il laisse également bien voir l'impression des deux côtés. C'est sur le côté imprimé qu'on applique la gomme, et la manière colorante est préparée de telle façon, qu'en cherchant à décoller le timbre-poste, on enlève que la baudruche et que la couleur reste fixée sur la gomme.

On comprend dit l'Avenir National, qu'un timbre-poste de cette espèce ne peut servir qu'une seule fois et qu'il a, par conséquent, cet avantage sur ceux qui sont actuellement en usage; car on se souvient qu'il y a quelques années M. Jobart inspecteur du musée de l'Industrie, à Bruxelles, a envoyé au directeur général des postes, à Londres, un timbre-poste anglais qu'il avait fait servir lui-même plus de vingt fois sans que l'administration des postes s'en aperçût.

Nous lisons dans la Gazette des Tribunaux du 16 :

Une rencontre a eu lieu ce matin entre M. de Talleyrand-Perigord, récemment fait duc de Montmorency, et M. de Larocheffoucauld, l'un de ses adversaires dans le procès pendant devant le Tribunal civil de la Seine. Ces deux messieurs s'étant trouvés au Club un de ces derniers soirs, une provocation verbale aurait été adressée par M. de Larocheffoucauld, à M. de Talleyrand-Perigord. Ce dernier l'ayant vive-

ment relevée, un duel devint inévitable. Des témoins réciproquement désignés en réglèrent les conditions.

Ce matin, à dix heures, M. de Talleyrand-Perigord et M. de Larocheffoucauld se sont battus à l'épée, près de Bagatelle. L'engagement a duré quinze minutes. M. de Larocheffoucauld ayant été blessé au bras, les témoins sont intervenus, ont séparé les deux adversaires et ont déclaré que le combat ne pouvait pas continuer. M. de Talleyrand-Perigord et M. de Larocheffoucauld ont alors quitté le lieu de la rencontre et sont rentrés séparément à Paris. La blessure de M. de Larocheffoucauld n'aura pas, dit-on, de suites graves. M. de Talleyrand-Perigord a été aussi légèrement atteint au bras et à la poitrine par l'épée de son adversaire.

La Gazette de France dit de son côté : « C'est assure-t-on, sur la défense formelle de M. le docteur Nélaton, de laisser continuer le combat, que les témoins l'ont interrompu, malgré les instances de M. le duc de Doudeauville. Les témoins étaient pour M. le comte de Talleyrand-Perigord, le duc d'Albatera et le général de Forton, et pour M. de Larocheffoucauld, duc de Doudeauville, M. le comte de Gramont, duc de Lesparre et M. le comte Armand de Maillé. »

On se rappelle que la grande usine de Vauguenlieu, où se fait l'application des nouveaux procédés de tissage mécanique du chanvre et du lin, qui suppliment le rouissage, fut presque entièrement détruite par un incendie, il y a quelques mois, quelques jours à peine après les témoignages d'approbation et d'encouragement donnés par S. M. l'Empereur à MM. Léoni et Coblenz. Nous apprenons avec plaisir que l'usine de Vauguenlieu relevée, réédifiée et grandie, est en pleine activité et que toute trace de sinistre a disparu.

Un terrible désastre est rapporté par le steamer Arago, arrivé de Port-Royal à New-York. Il a ramené le capitaine Marshmann et soixante-deux officiers, marins et passagers du steamer North-America, coulé en pleine mer; c'est tout ce qui a été sauvé de deux cent cinquante-neuf personnes qui se trouvaient à bord du navire naufragé.

Le North-America, de Philadelphie, parti de la Nouvelle-Orléans pour New-York, le 16 décembre, a eu beau temps jusqu'au 20 à midi. Le vent s'éleva, et à quatre heures, par une violente bourrasque du S.-S.-O., la mer grossissait à vue d'œil, et le navire fatiguait considérablement.

Même temps le 21. Le 22, la matinée ayant été plus calme, la tempête redoubla vers midi, et le mécanicien déclara une forte voie d'eau. Depuis ce moment, malgré tous les efforts possibles, l'eau s'a cessé de gagner. A deux heures, on signala un navire en vue, c'était la barque Mary E. Libby, capitaine Libby, allant à Cardenas (Cuba) à Portland. Le capitaine Libby offrit de prendre tout le monde à son bord.

A deux heures et demie, l'eau avait éteint les feux. On se prépara au transbordement, et on mit les embarcations à la mer. Il y avait en ce moment quatre pieds d'eau dans la cale.

La première embarcation partit à trois heures et demie, commandée par le chef mécanicien, et portant toutes les dames passagères; six d'embarcation chargés atteignirent la barque.

La septième partit à la nuit; elle contenait l'agent comptable, M. G. Pettit, et huit hommes; elle s'est sans doute perdue, car on n'en a pas eu de nouvelles à bord du navire. L'obscurité était complète; le vent violent, et la mer si grosse que les embarcations ne purent être renvoyées au steamer.

Sept heures du soir. — Le navire toute rapidement; il y a douze pieds d'eau dans la cale. On prépare la dernière embarcation qui reste. A sept heures et demie, tout

revoir! » pensa Blanche douloureusement. Quelle image toute doublete je m'étais faite de cette soirée!

Pourtant elle le trouva beau. En effet, la souffrance ne le difflurait pas, car c'était une souffrance mâle et fièrement supportée, et le feu de l'enthousiasme, l'énergie d'une inébranlable résolution éclataient dans son regard. Quand il vit, pleurer la duchesse, il s'attendrit, son œil se voila, ses lèvres frémissent, et, s'approchant d'elle, il lui saisit les deux mains par un mouvement plus rapide que la pensée.

Non, ma mère, dit-il avec douceur non, je n'ai jamais eu l'intention de vous braver. Je vous en ai donné la preuve en revenant à votre appel. Le hasard, ou peut être la volonté de Dieu, m'a fait rencontrer à Mont-Dore celle avec qui, sans cela, je n'aurais pas eu occasion de faire connaissance. Cette rencontre a décidé de mon sort.

Prends garde, Raymond, répondit gravement la duchesse. C'est trop commode, mais c'est aussi fort dangereux de voir une inscription du ciel dans chacune des tentations qu'il nous envoie. Il a mis sur ton chemin une femme très-séduisante; c'était à toi de résister, de vaincre la passion qu'elle t'inspirait. L'as-tu essayé seulement?

Autant la douleur de sa mère avait touché le duc, autant cette remontrance le froissa.

Qu'importe, répliqua-t-il sèchement, si j'ai combattu oui ou non, puisque, dans tous les cas, je n'ai pas remporté la victoire?... Je vous le répète, ma mère, et vous, mon oncle; malgré tout mon regret,

de vous affiger — ici sa voix s'altéra et ce fut d'un ton fort radouci, quoique toujours solennel, qu'il acheva sa phrase — je ne saurais faire le bonheur de Blanche, puisque mon cœur est à une autre; je ne puis l'épouser, puisque ma main est promise à Clotilde Erneville.

Un cri perçant retentit, suivi d'un bruit plus sourd, la chute d'un corps sur l'épais tapis de la bibliothèque. Trois personnes s'élançèrent à la fois. Raymond, le premier, souleva la portière, vit Blanche évanouie, se jeta à genoux, la prit dans ses bras, et l'emporta comme une enfant sur le divan du cabinet; tout cela en moins de temps qu'il ne nous en faut pour le raconter. Mme d'Armentières se précipita vers sa nièce avec une exclamation d'effroi et de douleur, et, repoussant le duc, se mit à embrasser Blanche de toutes ses forces et à la couvrir de caresses et de larmes. M. de Vignolle eut un instant de muette stupeur. Puis à cette consternation succéda la colère, et il dit violemment à son neveu, qui cherchait à secourir Blanche : « Sortez d'ici, monsieur, je vous défends de toucher ma fille. »

— Vous avez tort, mon frère! » murmura la duchesse, occupée à baigner d'eau de Cologne le front de Blanche et à lui faire respirer son flacon. « Qui sait quelle impression ce spectacle peut produire? ajouta-t-elle avec un regard furtif du côté de son fils. »

Le duc n'avait pas entendu ces paroles, s'étant retiré de quelques pas en arrière à la brusque apostrophe de son oncle. Les bras croisés, le front couvert de plis, il contemplant avec émotion le visage pâle de sa cousine. Quelque chose comme un

remords se glissait dans son âme. Il fut arraché à sa méditation par cette réponse du comte à la duchesse, faite d'une haute voix et courroucée :

« Vous voulez donc absolument que je jette ma fille à la tête de votre fils?... Non, non, qu'il sorte, qu'en reprenant connaissance, elle ne le voie plus. »

Le duc tressaillit, ses lèvres s'agitèrent; mais il se contenta, salua sans mot dire, jeta un dernier regard sur Blanche et se retira précipitamment. Comme il sortait, elle rouvrit les yeux et baubutia; « Raymond! » tandis que, d'instinct et sans en avoir conscience, elle faisait un mouvement pour tendre les bras vers lui. Il ne s'en aperçut pas, il était déjà dans la bibliothèque; mais le comte et la duchesse échangeèrent un coup d'œil stupefait et Mme d'Armentières dit tout bas, en palissant : « L'aimerait-elle? Déjà. »

— C'est votre tante, répliqua durement M. de Vignolle, que la douleur rendait cruel. Vous lui avez trop parlé de votre fils. »

— Epargnez-moi, mon frère! s'écria la duchesse désolée. Si j'ai eu tort, je suis assez punie. N'aimé-je pas votre fille autant que vous?

Et son chagrin fit explosion. Ses sanglots achevèrent de rappeler Blanche à elle-même. La pauvre enfant se cacha le visage dans le sein de sa tante, et elles confondirent longtemps leurs pleurs, sans proférer une parole. M. de Vignolle allait et venait avec agitation : le désespoir de sa fille le navrait, et il ne trouvait pas un mot de consolation à lui dire. Tout à coup elle se dégagea de l'étreinte de Mme d'Ar-

mentières, se leva du divan et courut se jeter dans les bras du comte.

« Père, dit-elle tendrement, je vous fais bien souffrir. Pardonnez-le moi et donnez-moi un baiser. »

Il la baisa au front, et une larme tombée de ses yeux alla se perdre dans la belle chevelure en désordre de sa chère Blanche. Elle leva la tête; c'était la première fois qu'elle voyait pleurer son père. Elle en éprouva un indicible déchirement de cœur. Alors, la piété filiale venant en aide à la fierté subitement réveillée, elle sourit — mais d'un sourire déchirant — et reprit en essayant ses larmes :

« Ne pensons plus à tout cela. Je suis punie d'avoir écouté aux portes, et je viens de me conduire en enfant gâtée qui ne supporte pas la plus légère déception. Je vous en prie, mon bon père, et vous ma chère tante, ne me rappelez jamais cette scène. Ce souvenir me rendrait trop confuse. »

Puis elle demanda la permission de monter à sa chambre et refusa affectueusement, mais avec énergie, l'offre que lui faisait la duchesse de l'accompagner. Elle n'avait besoin, disait-elle, que d'un peu de repos et de solitude pour se remettre de la secousse. Le lendemain, il n'y paraissait plus. Et là-dessus elle se retira, après leur avoir souhaité le bonsoir d'un air presque gai. Nous ne la suivrons pas chez elle. Respectons le mystère de cette douleur fièvre et résignée qui ne veut pas de confident.

La duchesse et le comte dînèrent tête-à-tête, assez tristement, mais avec de grands efforts pour faire bonne contenance devant les domestiques. Une fois déli-

vrés de cette contrainte, ils prirent chacun un fauteuil au coin d'un joli feu de bois qui pétillait dans la cheminée du salon. Là, graves et mornes, mais-sans récriminations, sans plaintes inutiles, ils examinèrent ensemble si l'on devait considérer tout espoir comme perdu et si l'y aurait aucun moyen de faire revenir le duc sur sa résolution. Nous verrons par la suite, quel fut le résultat de leur conférence.

(La suite au prochain numéro.)

Direction générale des Postes.

Taxe des lettres de direction de poste à direction de poste :

Table with 3 columns: Lettres affr., non-affr., and values for different weights (10 gr, 20 gr, 40 gr, 80 gr, 100 gr).

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 grammes ou fraction de 100 gr. excédant, 80 c. en cas d'affranchissement, et 1 fr. 20 c. en cas de non-affranchissement.

Taxe des lettres nées et distribuées dans la circonscription postale du même bureau.

Table with 3 columns: Lettres affr., non-affr., and values for different weights (10 gr, 20 gr, 40 gr, 80 gr, 100 gr).

Et ainsi de suite en ajoutant, par chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant, 40 c. en cas d'affranchissement, et 60 c. en cas de non-affranchissement.